



Preavis et Fermeture magasin

Par **lisa67**, le **02/01/2014** à **19:02**

Bonjour, mon employeur ma imposer des congés pendant 15 jours et ferme le magasin étant seul a le gérer, je vient de trouver un poste ailleurs et souhaite démissionner comment cela ce passe t il a cause du préavis ayant eu les congé imposer dois je démissionner avant ou pendant les congé merci de votre aide .

Par **P.M.**, le **02/01/2014** à **21:03**

Bonjour,

En tout cas, l'employeur ne pouvait pas a priori vous imposer des congés payés sans respecter un délai de prévenance d'un mois ni par anticipation pour ceux en cours d'acquisition à prendre à partir du 1er mai 2014...

S'il y a fermeture de l'entreprise, normalement le préavis peut se dérouler pendant celle-ci et donc vous pouvez envoyer votre démission quand vous le voulez par lettre recommandée avec AR...